

AR PREFECTURE

006-210600110-20210316-01-DE
Reçu le 22/03/2021



DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES



ARRONDISSEMENT
DE
NICE

VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER
ALPES-MARITIMES - 06310

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 01 – DECISIONS MUNICIPALES : COMPTE-RENDU

Séance Publique Ordinaire du 16 MARS 2021
A 19 heures dans la salle André Compan
Présidence de Monsieur Roger ROUX, Maire

ETAIENT PRESENTS : M. Roger ROUX, Maire, Mme Marie-José LASRY, M. Didier ALEXANDRE, Mme Arzu-Marie PANIZZI, M. Stéphane EMSELLEM, Mme Françoise SANCHINI, M. Guérino PIROMALLI, Mme Christiane VALLON, M. Grégory PETITJEAN, M. Guy PUJALTE, M. Michel CECCONI, M. André RIOLI, Mme Martine OLLIVIER, Mme Evelyne BOICHOT, Mme Sylvie REVERDY, M. Michel LOBACCARO, Mme Charlotte MARC, Mme Alexandra CANAL, M. Patryk OCHOCINSKI, M. Théo PANIZZI, M. Gérald MARIN, Mme Marie Anne SYLVESTRE, Mme Jacqueline POTFER, M. Douglas MARTIN.

PROCURATIONS : M. Jean-Elie PUCCI à Monsieur Roger ROUX, Mme Sophie REID à Mme Arzu-Marie PANIZZI, Mme Carole LEBRUN à Mme Alexandra CANAL.

QUORUM : 14
PRESENTS : 24
VOTANTS : 27

Secrétaire : M. Théo PANIZZI

Date de convocation de séance : 10 mars 2021

AR PREFECTURE

006-210600110-20210316-01-DE
Reçu le 22/03/2021

VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER
CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MARS 2021



I - DECISIONS MUNICIPALES : COMPTE-RENDU

Monsieur le Maire donne lecture des dernières décisions municipales prises dans le cadre des délégations au Maire en vertu de l'article L 2122-11 du Code Général des Collectivités Territoriales :

2021-08 : Il a été décidé la passation et la signature avec Monsieur Luc TISSOT, architecte D.P.L.G, sis 14 chemin Blumenthal 06130 Grasse, d'un contrat de maîtrise d'œuvre portant sur les travaux de rénovation de la chapelle « Sancta Maria de Olivo ». Le montant forfaitaire des honoraires est de 20 040,00 € HT, soit 10,02% du montant prévisionnel des travaux.

2021 – 09 : Il a été décidé la passation et la signature avec Monsieur Cédric BRESLIN ET Manon ALEXANDRE, domiciliés au 21 rue de Nice à Paris (75011), d'un contrat portant sur la location des Salons de la Rotonde de Beaulieu le 25 juin 2022. Le montant de la location de 5950 € TTC, dont 450 € TTC pour un agent de sécurité.

2021 – 10 : Il a été décidé la passation et la signature avec l'association « Comme sur un Plateau », ayant son siège social au 13 avenue Riant Séjour – 06230 Villefranche-sur-Mer, d'un avenant n°1 à la convention du 25 février 2021 portant sur l'organisation de cinq représentations théâtrales et musicales en 2021, qu'il a été convenu de réduire à deux représentations en raison du contexte sanitaire et de la prorogation de l'état d'urgence sanitaire au 1^{er} juin 2021.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
A L'UNANIMITE,

- Prend acte des décisions qui lui sont présentées.

Fait et délibéré à Beaulieu-sur-Mer les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Roger ROUX